

LE PARTENARIAT PARENTAL

RÉF. E36

Cette formation permet d'approfondir la notion de partenariat parental et de développer des outils afin d'inclure les parents dans la prise en soin en ergothérapie.

	Ergothérapeutes	Inter / Intra
	Dates et inscriptions sur https://www.formation.anfe.fr	Minimum 6 - Maximum 14
	11h00 en 2 parties : 3h30 en visioconférence et 7h30 en présentiel	Tarif adhérent : 540 €
	en visio, ANFE, Paris 13	Tarif non-adhérent : 590 €

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en ergothérapie.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Lister les différents niveaux de partenariat
- Analyser l'évolution historique du partenariat dans le soin
- Appliquer des outils de partenariat dans le processus ergothérapeutique
- Mettre le parent en situation d'apprenant
- Pratiquer un entretien motivationnel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apport théorique
- Ateliers pratiques
- Mises en situations (passation de tests)
- Références bibliographiques et support pédagogique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis par des questionnaires informatisés avant et après la formation.
- Création d'une grille d'auto-évaluation pour l'évaluation des acquis
- Objectif SMART professionnel à valider quelques semaines après la formation
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation de l'impact de la formation après 4 mois d'activité par un questionnaire informatisé.

CONTENU

1 ère partie :

- Position soignant-soignés
- Historique du partenariat
- Le partenariat en ergothérapie
- Quelles données probantes dans le partenariat ?
- Les niveaux de partenariat

2 ème partie :

- Processus partenarial dynamique
- Caractéristiques parentales dans le cadre du handicap
- Styles d'apprentissages
- L'entretien motivationnel et le coaching
- Grille d'autoévaluation

FORMATRICE

Capucine HAMDI-BOURGOIS, ergothérapeute libérale, formatrice, formée OPC (Occupational Performance Coaching), autrice de « Mon enfant sera fort en Maths »



Délai d'accès, accessibilité :

